Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DOMAINE DES BÂTIMENTS

Le 3ème numéro de Jalons traite du cas exemplaire du centre autoroutier de Bursins

Le Service des bâtiments, monuments et archéologie vient de publier le troisième numéro d'une brochure intitulée Jalons, consacrée aux projets et réalisations de l'Etat liés au développement durable. Ce numéro traite du cas exemplaire de la reconstruction du centre autoroutier de Bursins. Pour la première fois en Suisse romande, le développement durable était un critère d'appréciation dans le cadre du jugement du concours d'architecture.

Depuis 1999, à l'instigation de l'architecte cantonal Eric Perrette, le développement durable figure parmi les objectifs prioritaires du Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA). La démarche du SBMA s'inscrit dans le programme de développement durable de l'Etat de Vaud (Agenda 21) qui figure parmi les actions du programme de législature du Conseil d'Etat et qui est en cours d'élaboration par l'Unité de développement durable.

Pour communiquer sur le programme cantonal, une collection de brochures, Jalons, a été créée en 2003. Le premier numéro portait sur le programme de mise en oeuvre du développement durable au SBMA et le deuxième, paru en mars 2004, traitait de la formation interne de ce service. La planification des diverses actions dans l'ensemble des services de l'Etat fera l'objet d'un Jalons spécifique à l'automne.

Le numéro 3 de Jalons, qui vient de paraître, est consacré au cas pratique de la reconstruction du centre d'exploitation des routes nationales à Bursins, sur le site de l'ancien centre qui date de 1964. Pour la première fois en Suisse romande, le développement durable a été pris en compte dès la conception d'un projet, puisqu'il était un critère d'appréciation dans le cadre du jugement du concours d'architecture. Ce numéro de Jalons est l'occasion de faire un premier bilan sur le projet dont la

première étape sera mise en exploitation en mai 2005. Intégration au site protégé de la Côte, disposition et orientation des locaux, structure bois, béton recyclé, énergie grise, gestion de l'eau de pluie, chauffage combiné solaire et bois, bien-être des usagers sont autant de thèmes abordés dans ce numéro.

Jalons peut être demandé au secrétariat du SBMA, place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, tél. 021 316 73 00. Il est également disponible sur le site Internet du Département des infrastructures (www.dinf.vd.ch).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 janvier 2005

DINF, Yves Golay, chef de la section travaux et énergie du Service des bâtiments, monuments et archéologie, tél. 021 316 73 17